



BIENVENUE A CULLY



La place d'Armes et le quai de l'Indépendance sont dévolus à la détente et à la promenade, mais ne sont pas des plages publiques.

Dans un esprit de convivialité et d'estime de chacun-e, nous vous rappelons les quelques règles suivantes, indiquées aux entrées du site et destinées à harmoniser l'occupation des lieux : les grills et les feux ainsi que toute diffusion de musique sont interdits ; les chiens doivent être tenus en laisse. La détente sur une serviette de bain est admise.

Les jeux de plage et les activités nautiques (paddle, canoé, matelas pneumatiques, etc.) ainsi que les chaises longues, les tables et autres matériels pliants ne sont pas appropriés dans cette zone.

La baignade n'est pas surveillée.

Nous vous remercions d'avoir pour les riverains tous les égards qui leur sont dus et de respecter leur tranquillité et repos.